



Club nautique de Longueuil

601, chemin de la Rive

Longueuil (Québec)

J4H 4C9

450-646-0197

Procès-verbal

Réunion du conseil d'administration de Le Club nautique Longueuil inc.
Le 4 juin 2021 à 15h00, au chalet du Club, 601, chemin de la Rive, Longueuil

Administrateurs présents :

André Bilodeau, commodore

Patrice Gauvin, vice-commodore

Nancy Boudrias, secrétaire

André Gagné, trésorier

Eric Richard, directeur de l'entretien

Raymond Lavoie, directeur des communications

Benoît Goyer, maître de port

Autres participants :

Jacques Lemaire, adjoint au trésorier

Mylène Pelletier, directrice

1. Ouverture 15h00

Le commodore déclare la réunion ouverte à 15 :03

2. Constatation du droit de présence et du quorum

Sept administrateurs étant présents, le commodore constate que le quorum est atteint

3. Commentaires/ modifications et adoption de l'ordre du jour : aucun commentaire

4. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 15 mai 2021 : le PV de la réunion du 15 mai n'étant pas complété, son adoption est remise à une date ultérieure.

5. Rapport de la directrice de la marina.

5.1 Achat d'un congélateur

Mylène demande si elle peut faire l'achat d'un congélateur de 7 à 10 pieds cubes. Une vérification rapide a permis de voir que ça coûterait environ \$400.

Proposition d'acheter un congélateur au montant d'environ \$400+ taxes applicables.

Proposée par Nancy Boudrias

Appuyée par Patrice Gauvin

Approuvé à l'unanimité

5.2 Gator sur la pointe

L'équipe a accepté d'autoriser le petit Gator avec le voilier. Il devra être relocalisé sur la baie ouest

Proposée par Nancy Boudrias

Appuyée par Raymond Lavoie

Approuvé à l'unanimité

5.3 Dédommagement de Progazon

Leur faire un estimé des coûts suite au bris de l'escalier et leur envoyer la facture pour le dédommagement

5.4 Ressources humaines et encadrement (programme de parrainage) :

Mylène se dit satisfaite de son équipe. Elle voudrait que se soit agréable pour qu'ils reviennent l'année suivante. En ce qui concerne le parrainage ça été difficile de trouver des membres. On devra sans doute expliquer et structurer un peu plus cette approche.

5.5 Autres points :

5.5.1.1 Mylène propose d'acheter des lignes d'attrapes à mettre sur les quais : Avant on doit regarder s'il y en a pas déjà dans le garage

5.5.1.2 Toilettes dans la salle de bain des femmes : une des toilettes fuit. Éric Richard va s'en occuper.

5.5.1.3 Archives : Mylène demande aussi s'il y aurait un moyen de mettre en lieu sûr les archives historiques du club nautique. A voir.

5.6 Situation de Daniel Roch

Situation réglée. Il s'est pris un mouillage.

6. Suivi des réunions antérieures.

6.1. Bilan de la mise à l'eau

Tout a bien été. Cédric le grutier est très satisfait.

Cependant, certaines personnes se sont plaint que le période de grâce qui avait été permise jusqu'à une semaine était trop généreuse. Il a été convenu que ce serait réduit au lendemain de la mise à l'eau, soit le lundi. Ceux qui auraient besoin de plus de temps pourraient louer des places à la journée. De la même façon, pour la mise à terre, deux journées seront offertes gracieusement aux hivernants. Ils pourront donc arriver à compter du jeudi. Ceux qui souhaitent arriver plus tôt pourront louer des quais à la journée.

Il est à noter que les places offertes pour les deux jours lors de mise à l'eau ou mise à terre le sont dans la mesure des disponibilités. Le Club n'a aucune obligation de fournir de telles places. Aussi, les places offertes pourraient ne pas avoir de services (eau ou électricité).

Mylène informera les hivernants de ces changements tant pour la période avant mise à terre à l'automne que pour celle après mise à l'eau du printemps.

Proposition :

Mise à l'eau : période de grâce jusqu'au lundi (Fête des Patriotes)

Mise à terre : période de grâce à compter du jeudi précédent la fin de semaine de mise à terre

Proposé par Patrice Gauvin

Secondé par André Gagné

Adopté à l'unanimité

6.2. Renégociation du bail avec la Ville de Longueuil : un appel est prévu avec la ville la semaine prochaine. Patrice, Mylène et Raymond font faire le suivi nécessaire.

6.3. Suivi de la demande de l'AGA spéciale

Un courriel sera envoyé à tout les membres qui ont signé la pétition pour leur dire que tout est rentré dans l'ordre. L'agence Ohana va opérer chez Sogerive.

7. Affaires nouvelles

7.1. Communications

Avoir une communication et une approche positive envers tous.

7.2. Comité des tâches collectives

Raymond, Patrice, Jacques et Mauricio vont se rencontrer pour faire une proposition sur ce sujet.

7.3. Rénovation du sous-sol

Isolé le mur qui donne sur l'extérieur. 896,61\$

Isolation 500 pieds carrés 1095\$

Un budget de \$3000 a été proposé pour l'achat de matériaux

Proposé par Patrice Gauvin

Secondé par Éric Richard

Adopté à l'unanimité.

7.4 Réparation d'urgence électricité baie est.

Réparation fait par Robin. Charge supplémentaire pour deux prises qui fonctionnent pas.

On doit mettre les fils en terre. André Gagné va creuser ce dimanche avec la mini pèle.

André demande à Mylène d'envoyer un email pour solliciter des bénévoles.

7.5 Activités sociales

La Parade du commodore aura lieu le 18 juin 2021. Raymond va vérifier les activités qu'on pourrait faire selon les restrictions en vigueur avec la Covid.

7.6 Enclos :

Le ménage de l'enclos a été fait. Cependant, plusieurs personnes n'ont pas ramassé leurs pattes ou déplacer leur remorque. Les gens sont responsables de ramasser leur chose. Le club peut les aider s'ils besoin de la remorque ou du Gator mais le ramassage des pattes et le déplacement des remorques est la responsabilité des propriétaires. Aussi, nous allons redemander au gens de préparer leurs choses et de les ramasser.

Il a aussi été décidé qu'un frais de \$25 serait facturé à ceux qui ne ramassent leurs pattes et que le club doit le faire. Mylène enverra une note à ce sujet et donnera jusqu'à lundi pour ramasser les pattes (notes : les gens avaient déjà été notifié de ramasser durant la semaine suivant la mise à l'eau. Ça fait maintenant deux semaines.

Proposé : André Gagné

Secondé : Patrice Gauvin

Adopté à l'unanimité

7.7 Compte à recevoir

André Gagné confirme qu'il reste 45 000\$ à recevoir

7.8 Gator du club

Certaines personnes du club veulent utiliser le Gator. Il est décidé que seul les employés ont le droit de l'utiliser et les membres du CA

7.9 Accès public au site du CNL

Comme stipulé au bail et considérant que les terrains du club font partie du parc en Rives de Longueuil, on ne peut interdire les gens de se promener sur le site. Cependant, ils n'ont pas accès aux quais et au chalet. L'accès aux quais et la signalisation devrait sans doute être revue.

A voir avec Mylène.

7.10 Caméra CMM :

La CMM a une caméra installée sur le site du Club pour voir le niveau des eaux. Patrice souligne que de mémoire, ils doivent payer un certain montant. André Gagné vérifiera ce montant et s'assurera que la facturation est faite en conséquence

7.10 Location d'un quai

Nous acceptons de louer un quai pour réparation d'une toile de bateau.

7.11 Brise lame

À vérifier toutes les options pour la réparation ou remplacement du brise lame.

7.12 Tarification de la potence.

L'équipe du CA autorise le changement de prix de l'utilisation de la potence. On passe de 100\$ à 50\$

7.13

Annulation de la facture qui lui avait été envoyé pour la saison 2020. Son bateau n'était à l'eau.

8. Varia

8.1. Suivi plainte de

Il n'y aura pas de sanction auprès de [REDACTED] et auprès [REDACTED]. Cependant les notes seront déposées aux dossiers des personnes concernées.

Dossier réglé

9. Date de la prochaine réunion

18 juin 2021 à 15h00 au chalet du club nautique de Longueuil

10. Fermeture 17h30

Nancy Boudrias, Secrétaire

André Bilodeau, Commodore